



### 6.38 Indemnités de Voyage et Prix

1. Tous les montants sont indiqués en Euros (€). Ils sont nets, aucune déduction n'étant autorisée. Ils sont payables en Euros (€) uniquement (paiements comptant).
2. Une fois les résultats finaux approuvés, l'indemnité de voyage de € 125.- sera payée aux 20 coureurs se qualifiant pour participer à la Finale, ainsi qu'aux deux coureurs de réserve (s'il y en a).
3. Lorsqu'un coureur considère qu'il n'a pas été payé les indemnités de voyage et prix conformément au barème minimum, il peut soumettre ce cas à l'Administration FIM qui entreprendra une action immédiate.

En outre de 6.38:

#### 6.38SNX Championnat du Monde FIM de MotoNeige

---

4. Pour le classement général de la manifestation, le barème des prix suivant est en vigueur :

Position	€	Position	€
1.	350.-	6.	90.-
2.	250.-	7.	75.-
3.	200.-	8.	60.-
4.	150.-	9.	60.-
5.	110.-	10.	60.-

#### 6.38WSNX Coupe du Monde FIM de MotoNeige Féminin

---

4. Pour le classement général de la manifestation, le barème des prix suivant est en vigueur :

Position	€	Position	€
1.	200.-	6.	65.-
2.	150.-	7.	60.-
3.	125.-	8.	55.-
4.	100.-	9.	50.-
5.	80.-	10.	50.-